



Dossier de subvention pour l'acquisition d'un vélo

La commune de Saint-Rémy s'est engagée sur le mandat 2020-2026 dans une politique de soutien aux vélos à travers le développement d'un *Plan Vélo*. Par délibération du 1^{er} mars 2022, la commune de Saint-Rémy propose un dispositif d'aide financière pour inciter ses administrés à acquérir un Vélo à Assistance Electrique (V.A.E), un vélo de ville, un VTT ou un VTC auprès d'un vendeur de vélo implanté sur le territoire du Grand Chalon. L'aide s'adresse aussi bien pour l'achat d'un vélo neuf que d'un vélo d'occasion acheté chez un revendeur.

Je soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Adresse du domicile :

Complément d'adresse (éventuellement) :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Mail :

Date de naissance :

Sollicite auprès de la commune de Saint-Rémy (71), en application de la délibération du 01/03/2022 et du règlement d'aide que j'atteste avoir lu et que j'accepte, l'attribution et le versement d'une aide pour l'acquisition

- D'un vélo à assistance électrique neuf
- D'un vélo à assistance électrique d'occasion
- D'un vélo de ville, VTC ou VTT neuf
- D'un vélo de ville, VTC ou VTT d'occasion

Rappel

L'aide de la commune de Saint-Rémy (71) pour l'acquisition d'un vélo est la suivante :

- ➔ **100€** pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion, pour un minimum de 1000,00€ d'achat
- ➔ **50€** pour l'achat d'un vélo de ville, VTC ou VTT pour un minimum de 500,00€ d'achat (hors vélos de course et de compétition)



Date d'achat :

Lieu d'achat (Ville) :

Notez le prix d'achat du vélo dans la case correspondante

	Vélo électrique ($\geq 1000\text{€ TTC}$)	Vélo « classique », VTC, VTT ($\geq 500\text{€ TTC}$)
Prix d'achat TTC
Montant de l'aide	100€	50€

M'engage sur l'honneur à :

- Être l'acquéreur du vélo qui fait l'objet de la présente demande
- Avoir complété ce dossier avec exactitude et sincérité
- Ne pas revendre le vélo acheté avec l'aide de la commune de Saint-Rémy avant l'expiration d'un délai de 2 ans à compter de la date de validation du versement de l'aide, sous peine de devoir restituer l'aide perçue

Afin de mieux vous connaître, merci de répondre aux questions suivantes :

Vous êtes un homme une femme

Vous êtes en formation en activité sans emploi retraité

Vous utilisez le plus souvent la voiture la marche le scooter/la moto le vélo
 les transports en commun le train

Vous utiliserez votre vélo éligible à l'aide de la commune de Saint-Rémy (71) principalement pour
 le travail / les études le loisir les achats / démarches administratives

Pour ce déplacement, le vélo éligible à l'aide de la commune de Saint-Rémy va-t'il remplacer un autre véhicule ? non oui, lequel

Vous utiliserez votre vélo éligible à l'aide de la commune de Saint-Rémy (71) principalement pour vous déplacer à Saint-Rémy Chalon sur-Saône autres

Auriez-vous acheté ce vélo même sans l'aide à l'achat ? oui non



Liste des pièces à fournir

- Une copie recto/verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou permis de conduire) ;
- Pour tous les vélos**, Une notice technique OU une attestation de respect des normes faisant référence aux normes NF EN ISO 4210 Parties 1 à 9 ou NF R30-050-1 ;
- Pour les vélos électriques uniquement**, Une copie du certificat d'homologation (pour les vélos à assistance électrique), OU NF EN 15194 ;
- Une copie de la facture d'achat acquittée du vélo éligible à l'aide. Celle-ci doit comporter :
 - Le nom et l'adresse du bénéficiaire
 - La date d'achat, qui doit avoir été effectué durant la période de validité du dispositif telle que définie par l'article 3 du règlement.
 - Le numéro de SIRET du vendeur et son adresse physique
- Une copie de justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (taxe d'habitation, taxe foncière, facture de téléphone fixe, d'abonnement internet, facture d'eau ou facture d'électricité) aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du vélo ;
- Le formulaire de demande dûment complété et signé ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur, sur lequel l'aide sera versée par virement bancaire.

!! Vérifiez que vous avez fourni l'ensemble de ces pièces avant l'envoi de votre dossier !!

Fait à Le/...../.....

Signature

Fait pour valoir ce que de droit,

Le détournement de la subvention notamment en cas d'achat pour revente, est susceptible d'être qualifié d'abus de confiance et rend son auteur passible des sanctions prévues par l'article 314-1 du code pénal.

Envoyez le dossier complet par courrier à l'adresse suivante

**Service Urbanisme
Mairie de Saint-Rémy
1, place Jean Jaurès
71100 SAINT-REMY**

Les données personnelles que vous fournissez à l'appui des pièces justificatives nécessaires à l'octroi de l'aide sont traitées par la commune de Saint-Rémy (71) pour l'octroi d'une aide à l'achat d'un vélo. Par ailleurs, les données supplémentaires renseignées par vos soins dans le questionnaire sont facultatives à l'octroi de l'aide et sont utilisées à des fins statistiques, après anonymisation, sur les usages de la mobilité. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles pour les finalités définies ci-dessus. Si vous exercez ces droits, veuillez s'il-vous-plait adresser votre demande à Service urbanisme – Mairie de Saint-Rémy – 1 place Jean Jaurès – 71100 SAINT-REMY.